

Editorial

*Le 9 mars, la liste que j'ai eu l'honneur de conduire a reçu vos suffrages.
Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée.*

Le nouveau conseil renouvelé de 8 membres, a tenu son premier conseil municipal le 14 mars pour la mise en place de l'élection du Maire et des Adjoint. Celui-ci m'a reconduit dans mes fonctions de maire pour gérer les finances et les tâches administratives de la Commune qui sont de plus en plus complexes.

Trois adjoints m'épauleront dans diverses délégations :
Jean Pierre BIELAWSKI, 1^{er} adjoint,
Eric WARLOUZET, 2^{ème} adjoint,
Pascal BRISSE, 3^{ème} adjoint.

Le Conseil Municipal a désigné aussi ses représentants aux différentes instances auxquelles nous participons (détail page suivante).

*Le 14 Avril, le budget prévisionnel de fonctionnement et d'investissement 2008 a été voté à l'unanimité.
Il a également été voté le maintien des mêmes taux pour les 3 taxes du foncier bâti, non bâti et habitation. C'est donc un moment important pour la vie communale et les budgets des ménages.*

*Le passé et l'avenir sont dans la continuité ; les projets pour notre village ne manquent pas.
Les toutes premières réunions valideront le lancement des dossiers ayant déjà reçu l'accord de subventions.*

L'avenir sera le thème des commissions pour proposer et élaborer de nouveaux projets pour le développement et le fonctionnement de la commune.

Le temps des élections est derrière nous ; voyons tous ensemble l'avenir pour satisfaire au mieux les habitants.

Dominique Nagy.

Maire de Les Ageux.

STRUCTURES INTERCOMMUNALES /COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal a désigné ses délégués et suppléants dans les différentes instances auxquelles nous participons

Structures Intercommunales

Communauté de Communes : Titulaires : Dominique Nagy et Eric Warlouzet
Suppléants : Jean Pierre Bielawski et Pascal Brisset

Eric Warlouzet a été élu Vice Président de la Communauté de Communes.

Syndicat des eaux de St Martin : Titulaires : Jean Marc Papadia et Jean Pierre Sabathier
Suppléants : Jean Pierre Deléglise et Patrick Larrey

Centre de secours : Titulaires : Eric Warlouzet , Pascal Brisset et Sauveur Leroy
Suppléants : Annick Garzoni, Benoît Grzywa et Jean Pierre Leroy

Réseau d'alimentation électrique : Titulaires : Jean Pierre Bielawski et Patrick Larrey
Suppléants : Jean Pierre Deléglise et Sauveur Leroy

Syndicat des Marais de Sacy le Grand : Titulaires : José Drouart et Jean Pierre Sabathier
Suppléants : Annick Garzoni et Benoît Grzywa

SITTEUR (eaux usées) : Délégués : José Drouart et Benoît Grzywa

Commissions municipales

Appels d'offres : Dominique Nagy.
Titulaires : Jean Pierre Bielawski, José Drouart et Jean Pierre Leroy
Suppléants : Eric Warlouzet, Jean Marc Papadia et Sauveur Leroy

Bibliothèque/salle informatique : Jean Pierre Bielawski
Pascal Brisset, Catherine Mestiri, Sauveur Leroy

Centre Communal d'Action Sociale : Pascal Brisset.
Eric Warlouzet, Annick Garzoni, Jean Pierre Leroy et
Sylvie Sagon

Commission Electorale : Eric Warlouzet.
Jean-Pierre Bielawski, Pascal Brisset, Jean-Pierre Leroy et
Sylvie Sagon

Commission Scolaire : Eric Warlouzet
Jean Pierre Bielawski, Benoît Grzywa et Sylvie Sagon

Commission Travaux : Jean Pierre Bielawski.
Eric Warlouzet, Pascal Brisset, José Drouart, Benoît Grzywa, Annick Garzoni, Patrick
Larrey, Jean Marc Papadia, Jean Pierre Deléglise, Jean Pierre Sabathier, Jean Pierre Leroy
et Sauveur Leroy

Correspondant de la Défense : Eric Warlouzet

Il reste encore à désigner les conseillers municipaux qui participeront aux différentes commissions de la Communauté de Communes des pays Oise et d'Halatte (CCPOH).

LES BUDGETS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal a adopté, le 14 avril dernier, le projet de budget prévisionnel pour l'année 2008.

Cette année, les taux communaux restent stables. L'évolution des bases d'imposition calculées par l'Etat, subit comme chaque année une petite hausse, qui se retrouve sur le montant des impôts locaux.

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est de **11 953€**. Ce budget est distinct du budget général et il a été voté le 25 avril.

Le financement du fonctionnement et des investissements des structures chargées de la distribution et de l'assainissement de l'eau potable relève d'un budget spécifique.

Ce budget, voté le 14 avril se monte à **34 183€** en exploitation et à **29 715€** en investissement.

Deux parties distinctes forment le budget communal ; la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Section de fonctionnement : **776 849 Euros** de dépenses et de recettes prévues (Chiffres arrondis).

Prévisions de dépenses :

- Charges générales :	223 000€
- Personnel :	198 000€
- Autofinancement des investissements :	162 800€
- Subventions/Participations obligatoires :	108 000€
- Intérêts des emprunts :	49 000€
- Divers :	36 000€

Prévisions de recettes :

- Dotations d'Etat et impôts locaux :	615 000€
- Excédent de 2007 :	121 100€
- Produits des services :	24 500€
- Divers :	16 200€

PROGRAMME DE TRAVAUX EN 2008

Prévisions Budget Investissements : **1 878 400€**.

En 2008, de nouveaux travaux d'amélioration et d'investissements sont programmés.

Sont prévus en particulier :

- Réfection de la cour de l'Ecole Primaire,
- Finition du nouveau bâtiment adossé à l'Ecole pour loger le bureau du directeur, une salle de réunion et de locaux de rangement (chantier en cours de finition),
- Remise en peinture de 2 classes primaires
- Pose d'une clôture au stade,
- Aménagement de l'accueil du secrétariat de la mairie.

Enfin, la construction du nouvel espace socio culturel et sportif se précise. Ce gros investissement sera lancé fin 2008 ou début 2009 ; d'ici là, il faudra en définir précisément le contenu pour nos besoins actuels et futurs.

Un accord de subvention par le Conseil Général nous a été confirmé début mars. Cet accord est très important pour la commune. Outre le fait que le financement sera moins lourd pour nos finances, il nous autorise à solliciter une subvention au niveau du Conseil Régional.

Travaux des rue Louis Drouart et Michel Petit

Une partie du gros entretien a été fait au dernier trimestre 2007.
La réfection de la chaussée en partie est programmée fin juin début juillet, une température clémente est en effet indispensable compte tenu de la technique employée.

Travaux de la route des Flandres

Ces travaux sont effectués sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.
Quatre phases sont prévues entre le 14 avril et le 30 juin.
Quelques perturbations sont bien sûr à prévoir mais la gêne sera limitée au maximum.
Le plan et le planning sont consultables sur le site www.ccpoh.fr.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est reconduit en 2008.
Il n'y a pas besoin de s'inscrire. Il suffit de décorer et de fleurir sa maison et son jardin pour faire l'objet d'une prise en compte par le jury, que préside Jean Pierre Leroy.

Comme l'an dernier, le jury effectuera ses relevés au cours de la deuxième quinzaine de juin.

Les cinq premières maisons seront récompensées par un diplôme et un bon d'achat.
Par avance, félicitations aux participants.

CARNAVAL DU 15 MARS

Le défilé du carnaval, organisé par les parents d'élèves et les enseignants, a traversé les rues de la commune. Sous un soleil bienvenu, le cortège a emprunté les rues des Pommiers, des Huits Arpents, des Anciens Combattants et Patrick Simiand. Une halte était prévue Place Charles Dupuis.

Sylvie et Jean Michel, nos sympathiques restaurateurs du Pot au Feu, ont offert des friandises à tous les enfants.

Puis le cortège est retourné au groupe scolaire où une collation attendait tous les participants (photos sur le site communal www.lesageux.fr)

INORMATIONS PRATIQUES

Collecte des ordures ménagères

La Communauté de Communes vous informe qu'en raison de la fête du 1^{er} mai, la collecte des ordures ménagères est décalée du jeudi 1^{er} au samedi 3 mai.

Déchets verts : y pensez vous ?

Chaque lundi, vous bénéficiez du service de ramassage des déchets verts en porte à porte.
Les déchets verts doivent être présentés en sacs ouverts pour pouvoir en contrôler le contenu.

Les branchages doivent être présentés en fagots ficelés d'une longueur maximale de 1m30 et d'un poids inférieur à 15 kilos. Le volume est limité à 1mètre cube par collecte.

Vous pouvez également, gratuitement et toute l'année, utiliser les déchetteries de Brenouille et de Villers St Paul.

Une autre possibilité ; vos déchets peuvent servir de compost, en particulier en utilisant un bac à compost.

Par ailleurs, il est rappelé que l'utilisation des tondeuses, débroussailleuses et autres matériels de ce type est interdite les dimanches et jours de fêtes.

Horaires d'ouverture du secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public les mardi et jeudi de 10h30 à 11h30 ainsi que le vendredi de 18h à 19h.

Recensement militaire

Le recensement militaire reste obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles.
Le recensement se fait dans les trois mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans.

Ce recensement est indispensable pour obtenir l'attestation nécessaire à la constitution de dossiers de candidature aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique (par exemple : le permis de conduire).

Les jeunes filles et les jeunes hommes concernés sont priés de se présenter en mairie, avec le livret de famille pour se faire inscrire.

Par la suite, les jeunes sont convoqués par l'Autorité Militaire et un choix de dates leur est proposé. La journée de préparation se déroule soit à Compiègne, soit à Creil.

Médecins de garde

Garde du samedi 12 h au lundi 8 h.

En semaine, la garde de nuit s'effectue de 20 h à 8 h.

Un seul numéro d'appel pour notre secteur : **03 44 66 44 66**

Permanence du CCAS

Les permanences du C.C.A.S se tiennent en Mairie :

Les jeudis de 9h30 à 11h30 assurées par Mr Brisset ou Mme Garzoni.

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 11h30 par l'assistante social attachée à la M.S.F de Liancourt.

Afin de vous éviter toute attente inutile, nous vous demandons de prendre rendez-vous auprès de son secrétariat au 03 44 73 07 13.

Pour votre information, le planning des permanences est affiché en Mairie.

Inscription à l'Ecole Communale

Les nouvelles inscriptions à l'Ecole Communale Bricognes-Cugnières seront prises en Mairie à partir du 19 mai 2008.

Pensez à amener le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé et, pour une 1^{ère} inscription, un certificat médical.

L'enfant doit avoir 2 ans révolus à la date de la rentrée scolaire et bien sûr être propre.

Par ailleurs, la réinscription à l'école primaire est automatique.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte les mardi, jeudi, et vendredi de 16 h 30 à 18 h.
Vous trouverez un très large choix de livres d'histoire, de géographie, de romans, de bandes dessinées.

Régulièrement, de nouveaux livres sont achetés : romans policiers ou d'aventures, bandes dessinées pour adultes et enfants, livres pour enfants.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, des livres édités avec de gros caractères sont disponibles.

L'accès à la Bibliothèque reste gratuit pour les habitants de Les Ageux.

CONTROLE SANITAIRE DE L'EAU POTABLE

La conclusion sanitaire du dernier communiqué de la DDAS, chargée d'effectuer les contrôles sanitaires de l'eau potable, publié après le contrôle du 4 mars 2008 est le suivant :

« Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique au regard des paramètres recherchés »

AGENDA

8 mai : Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945. Rendez vous à 11h 50 place Ch. Dupuis.

6 juin : Soirée Jazz Club salle Pierre Testard. Début du spectacle à 20 h 45.

8 juin : Brocante de les Ageux, organisée par Anim'ageux.

14 juillet : Cérémonie de la Fête Nationale. Rendez vous à 11 h 50 sur la place Ch. Dupuis.

Rédaction : Eric Warlouzet

**Fait à Les Ageux, le 28 avril 2008.
Le Maire,**

Dominique NAGY